

# Cycle de webinaires CFDT à destination des référentes et référents harcèlement des CSE

respectées

**4ème rendez-vous le 23 juin 2021 à 17h00 :**

**« Violences sexistes et sexuelles : le traitement des signalements dans l'entreprise »**

Fortement engagée dans la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail (VSST), la CFDT propose un cycle de webinaires à destination des référentes et référents harcèlement sexuel et agissements sexistes des CSE, afin de les informer sur les aspects essentiels de leur rôle. Ce cycle de webinaires est également ouvert à toutes les militantes et tous les militants CFDT que ces questions intéressent.

Le succès d'audience des trois premiers webinaires du cycle, organisés en décembre 2020, février et avril 2021, est la preuve d'une forte attente des militantes et des militants concernant ce nouveau mandat.

**Le prochain webinaire est programmé le mercredi 23 juin de 17h00 à 18h30.**

**Intitulé « Violences sexistes et sexuelles : le traitement des signalements dans l'entreprise », ce 4ème webinaire abordera notamment :**

- Les obligations de l'employeur en cas de signalement ;
- La place du CSE et des référentes et référents dans la formalisation d'un dispositif de traitement des signalements ;
- Les leviers mobilisables (ressources internes et externes à l'entreprise) ;
- L'organisation et la conduite de l'enquête interne.

Avec l'intervention de Marie Becker, juriste de formation, spécialiste des questions liées à l'égalité professionnelle et aux violences sexistes et sexuelles, et directrice conseil au sein du cabinet Acordia, ainsi que le témoignage de deux militantes CFDT.

Un temps d'échange est prévu avec les personnes participantes, qui auront la possibilité de réagir et de poser des questions en direct ou via le Tchat.

**Procédure de participation au webinaire :**

- L'inscription préalable est nécessaire pour participer à ce webinaire.
- Les référentes et référents ainsi que les militantes et militants souhaitant participer au webinaire devront s'inscrire avant le lundi 21 juin en envoyant un mail à [webinaire.ega-pro@cfdt.fr](mailto:webinaire.ega-pro@cfdt.fr) avec les informations suivantes :

*o Nom*

*o Prénom*

*o Société et/ou Structure CFDT*

*o Numéro d'adhérent ou d'adhérente (si applicable)*

- Un lien de connexion au webinaire sera envoyé à chacune des personnes inscrites, au plus tard le mercredi 23 juin dans la matinée. Il sera demandé aux personnes inscrites de ne pas partager ce lien et notamment de ne pas le publier sur les réseaux sociaux.

**Vous êtes invités à relayer très largement cette information auprès des équipes syndicales.**

respecté es